

PRO
JUSTITIA

Procès-verbal initial

URBANISME ET AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

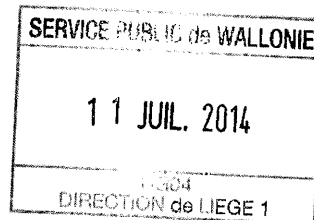
SERVICE DE L'INSPECTION
DES BATISSES

COPIE

DOSSIER N° 14-07-029

Les faits se passent à Liège, rue Bidaut, 72 à 4000 LIEGE

Poursuites à
charge de :



Du chef de :

Infraction à l'article 84 § 1^{er} point 5 du C.W.A.T.U.P.E.

D'office ou sur
plainte de

Ville de Liège, Service de l'Urbanisme

Au préjudice de

Ville de Liège

Annexe(s)

Extrait du plan cadastral
Photo(s)

Transmis à Madame le Procureur du
Roi à Liège, le présent procès-verbal
initial

Le Directeur f.f.,

Renaud KINET-POLLUR

9 - JUL. 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sixième jour du mois de juin, je soussigné _____, directeur f.f. au Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège, agent communal dûment délégué par Monsieur le Gouverneur de la Province de Liège, en vertu de l'article 156 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, expose le rapport me remis par _____, Inspecteur du Bâti, et établi dans le cadre de sa mission de surveillance, qui a constaté que des travaux avaient été entrepris à l'immeuble sis rue Bidaut, 72 à 4000 LIEGE, et ce, sans autorisation préalable du Collège communal.

CONSTATATIONS

- création d'un logement supplémentaire, aux trois logements existants, dans les sous-sols de l'habitation, augmentation de volume de +/- 50 m³.

RENSEIGNEMENTS

L'immeuble appartient à _____, et est connu au cadastre sous le n°334 B 45 section C de la 15^{ème} division.

Le contrevenant a été averti par une mise en demeure que procès-verbal sera dressé à sa charge et a invité à introduire, dans les plus brefs délais, un dossier complet de demande en permis d'urbanisme afin de tenter de régulariser la situation.

COPIES

Copies transmises à
Monsieur le Bourgmestre
Monsieur le Fonctionnaire délégué
Monsieur l'Echevin de l'Urbanisme
Propriétaire, Maître de l'Ouvrage

DONT ACTE



PARQUET DU PROCUREUR DU ROI
Mme le Procureur du Roi - Section ECOFIN
Rue de Bruxelles, 2/0004

4000 LIEGE.

Nos Réf : ML/ MX/mob / PV : 14-07-029 – IB 700
Vos Réf : /
Agents traitants :

Liège, le 8 juillet 2014.

Immeuble sis : rue Bidaut, 72
4000 LIEGE

Infraction : travaux sans permis

Contrevenant : |

Madame le Procureur,

Conformément à l'article 156, alinéa 1^{er} du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, vous trouverez ci-joint le procès-verbal n° 14-07-029 daté du 26/06/014. J'en adresse copie au maître de l'ouvrage, - lequel devra en informer, s'il échet, toute personne qui fait usage du bien -, ainsi qu'au Fonctionnaire délégué de la Direction de Liège, Montagne Ste-Walburge, 2 à 4000 LIEGE.

Conformément à l'article 155, § 6, alinéa 4 du même Code, je vous invite à faire part au Fonctionnaire délégué susvisé de votre intention de poursuivre ou non le contrevenant ce, dans les nonante jours à dater de la réception de la présente.

J'adresse également ce jour copie de la présente au Fonctionnaire délégué susvisé.

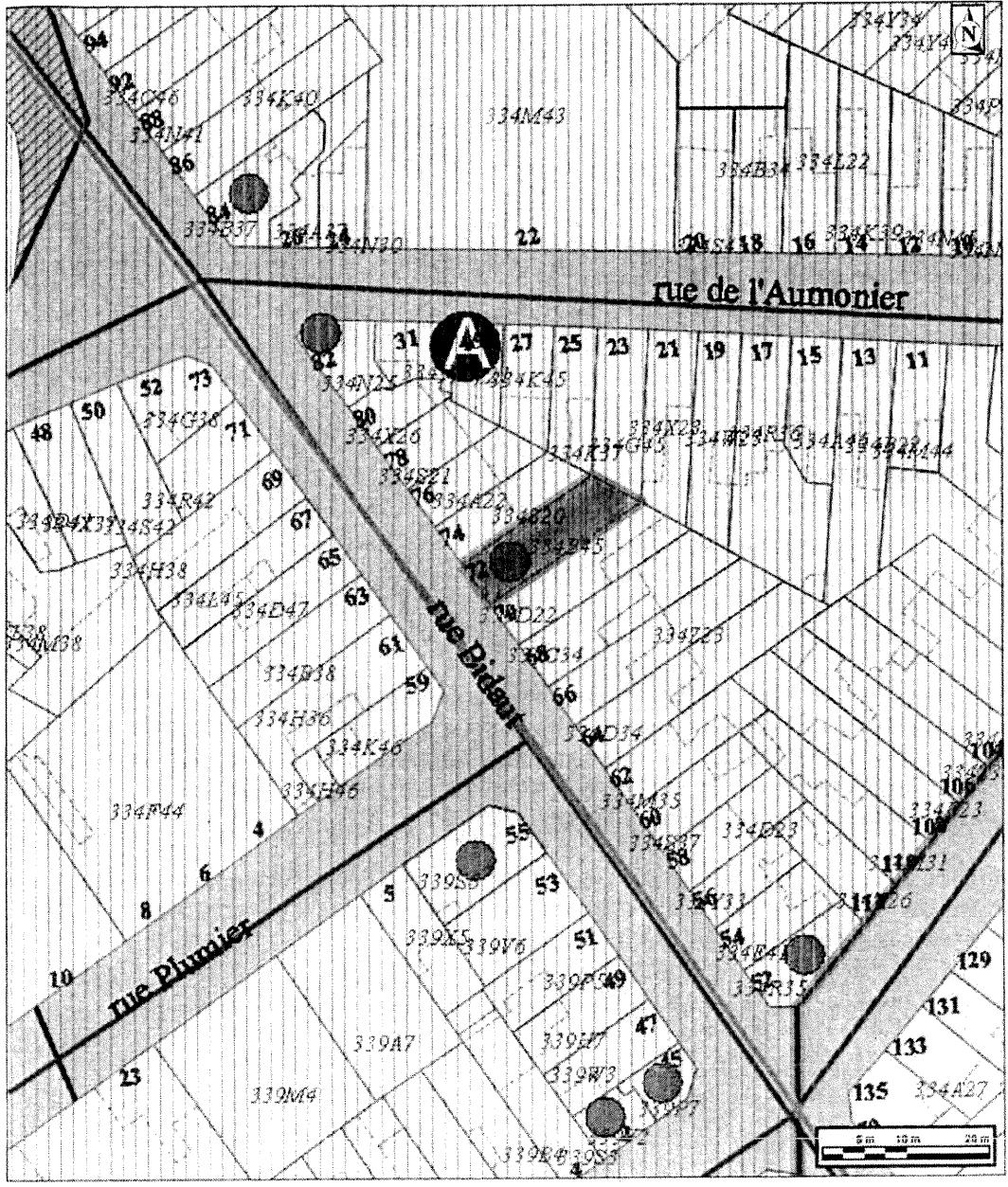
Je vous prie d'agréer, Madame le Procureur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur f f,



Liège

72, rue bidaut B-4000 Liège



Commentaires - comments

Date : 24/6/2014	Document interne	(C) Ville de Liège
------------------	------------------	--------------------

